

MENTIONS LÉGALES MENSUALITÉS – PTZ

Votre 3 pièces à 798,40 €/mois (*)

(*) Lot D001 de 58,6 m² dans la résidence Diamora à Trévoux. Sous réserve de conclusion d'un contrat de réservation pour l'acquisition de sa 1^{ère} résidence principale entre le 09/07/2025 et le 31/07/2025 et réitération de la vente dans les délais stipulés au contrat de réservation et sous réserve d'obtention des prêts aux conditions suivantes.

Cette simulation est communiquée à titre informatif ; elle est établie sur la base de taux moyens du marché constatés au 09/07/2025 pour diverses situations comparables. Cette présentation indicative ne constitue en aucun cas une offre commerciale de financement et n'a aucune valeur contractuelle

Exemple de financement établi par In&Fi Crédits pour Alliade Habitat, pour l'acquisition d'une résidence principale d'un montant de 201 000 € TTC (hors frais) avec un apport personnel de 9 747 € (frais de notaire, frais de garantie et frais de dossier éventuel). L'opération est réalisée en zone B1, par un couple avec un enfant dont le revenu fiscal de référence N-2 est de 44 600 €, susceptible de bénéficier d'un PTZ sous réserve du respect des articles L.31-10-1 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitation et R.31-10-1 et suivants du CCH relatif aux conditions d'application du PTZ. Cet achat est réalisé au moyen de 2 prêts :

- d'une part grâce à un prêt à Taux zéro d'un montant de 80 400 € d'une durée de 20 ans : prêt amortissable à taux fixe. Mensualités (hors assurance) de 0€ pendant 8 ans, puis 558,33€ pendant 12 ans.
- d'autre part grâce à un prêt principal d'un montant de 90 596 € d'une durée de 25 ans : prêt amortissable à taux fixe pendant toute la durée du contrat. Mensualités (hors assurance) de 685,34€ pendant 8 ans, puis 127,01€ pendant 12 ans, puis 685,34 € pendant 5 ans
- d'autre part grâce à un prêt action logement d'un montant de 30 000 € d'une durée de 25 ans : prêt amortissable à taux fixe pendant toute la durée du contrat. Mensualités (hors assurance) de 113,06 pendant 25 ans

La mensualité globale lissée sera de 798,40 € pendant 25 ans

L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention d'un prêt et si celui n'est pas obtenu, le vendeur doit lui rembourser les sommes versées (article L.312-5 du code de la consommation). Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. Simulations faites sans tenir compte d'éventuels frais de dossiers bancaires. La société AQUEDUCS COURTAGE, exerce l'activité d'intermédiaire en opérations bancaires et service de paiement, SARL au capital de 15.100 Euros, dont le siège social est situé 1 avenue Jean Bergeron, 69290 CRAPONNE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 829 637 164, et inscrite à l'Orias sous le numéro 17 003 449.